



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

Le Mot du président

Assemblée générale du 16 octobre 2012
Rapport moral du président

Notre association, qui rappelons-le est affiliée à l'association nationale « les Droits du piéton », continue inlassablement son combat pour la défense des droits des piétons.

Nous participons à diverses réunions, essentiellement de la ville de Strasbourg, et nous exprimons, verbalement ou par écrit, un certain nombre de demandes, mais celles-ci ne sont pas toujours suivies d'effet. Nous sommes également présents à certaines manifestations, comme celle du collectif « ras le rallye » contre le Rallye de France – Alsace.

La Ville de Strasbourg a lancé son « Plan Piéton 2011-2020 ». Il comporte 10 actions dont nous attendons avec impatience la concrétisation sur le terrain. Puisse-t-il répondre à notre attente avec des mesures et des aménagements judicieux et efficaces. Il serait bien sûr très souhaitable que d'autres communes de la Communauté urbaine, voire du département se dotent également d'un Plan Piéton.

Par ailleurs, puissent les cyclistes ne plus circuler sur les trottoirs mais sur les chaussées, et puissent les voitures ne plus stationner sauvagement et impunément sur les trottoirs. Nous attendons toujours la décision du Tribunal administratif concernant notre recours contre la Communauté urbaine de Strasbourg au sujet des « trottoirs mixtes ».

A noter, pour terminer, que la Maison de l'ARAN qui nous héberge devant être prochainement démolie et reconstruite, nous suivrons fin novembre l'ARAN, le temps de cette démolition et reconstruction, dans des locaux appartenant à la Municipalité et situés non loin, au 25 rue de Belfort.

Gilles HUGUET

Assemblée Générale du 16 octobre 2012 compte rendu

Le président Gilles Huguet ouvre la séance en présentant son rapport moral, puis le rapport d'activité qui est de fait constitué par les rubriques « nos activités depuis ... » figurant dans les bulletins « Piétons 67 Infos » successifs.

Il évoque en particulier le Plan piéton de la ville de Strasbourg, sur lequel notre association fonde beaucoup d'espoirs.

Il est décidé à ce sujet d'écrire aux Maires des principales villes de la C.U.S. pour leur suggérer d'adopter également un Plan piéton.

Il évoque également le recours contre la C.U.S. au sujet des « trottoirs mixtes », pour lequel la décision du Tribunal administratif est toujours attendue, et également le suivi du projet de Parc naturel urbain (P.N.U.) de la ville de Strasbourg. Les deux rapports précités sont approuvés à l'unanimité.

Le rapport financier est ensuite présenté par le trésorier Yves Vitale. Il est également approuvé à l'unanimité.

Il est décidé que les montants des cotisations pour l'année 2013 resteront inchangés, à savoir 12 euros pour les individuels et 24 euros pour les associations. Une somme de 40 euros sera reversée à l'association nationale au titre de l'année 2012.

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration : aucun changement n'intervient.

L'unique membre du Conseil d'administration sortant cette année, Michel Derché, est réélu.

(F. Giordani et G. Hildwein seront sortants en 2013, G. Huguet et Y. Vitale en 2014)

En ce qui concerne l'orientation de l'association, il convient de s'impliquer à fond dans le Plan piéton de la ville de Strasbourg, et dans la démarche en vue de mettre en place des Plans piétons dans les communes de la première couronne de la C.U.S..

Conseil d'administration du 16 octobre 2012 compte rendu

Ce conseil d'administration, qui fait suite à l'Assemblée générale, comporte un unique point à l'ordre du jour : procéder à l'élection des membres du bureau.

Gilles Huguet est réélu président, Michel Derché vice-président et Yves Vitale trésorier.

François Giordani se présente au poste de secrétaire : il est élu à l'unanimité.

SOMMAIRE

Le Mot du président	p.1
Compte rendus AG et CA du 16 octobre 2012	p.1
Nos activités depuis juillet 2012	p.2
La nouvelle charte « Ville et handicap » Illkirch-Graffenstaden	p.2
Communiqué aux DNA	p.2

2 juillet	réunion mensuelle
5 juillet	réunion CIAPH
11 juillet	réunion conflits piétons-cyclistes
août	néant
1er septembre	réunion FNAUT Alsace
3 septembre	réunion mensuelle
7 septembre	réunion Mobistras
17 septembre	réunion collectif anti-rallye
20 septembre	réunion CCAPH
21 septembre	anniversaire CEP-CICAT
« «	conf. de presse collectif anti-rallye
25 septembre	réunion SPPPI
« «	courrier à la CUS temps d'attente des piétons aux carrefours à feux
26 septembre	réunion bilan village sécurité routière
29 septembre	réunion FNAUT Alsace
« «	manifestation anti-rallye
1er octobre	réunion mensuelle
15 octobre	réunion Agenda 21 Bischheim
16 octobre	assemblée générale
25 octobre	réunion Parc naturel urbain « Ill-Bruche »
27 octobre	réunion de présentation de la charte « Ville et handicap » d'Illkirch-Graff.

La nouvelle charte « Ville et handicap » d'Illkirch-Graffenstaden

TOUS ENSEMBLE, TOUS DIFFÉRENTS

Notre association a eu le plaisir d'être invitée à la présentation officielle de la nouvelle « charte Ville Handicap » de la ville d'Illkirch-Graffenstaden. Cette rencontre a eu lieu à l'Illiade ce samedi 27 octobre 2012.

De nombreuses activités étaient prévues à l'extérieur, mais elles ont été annulées vu le temps exécrable. Des stands d'associations se tenaient à l'intérieur, dans le hall d'entrée.

Nous sommes ensuite allés dans la salle voisine pour écouter la chorale " Nous aussi on est capable " créée par l'Association Française des Familles de Traumatisés Crâniens Alsace Ludica, qui a interprété de très belles chansons.

Puis vint la présentation de la réactualisation de la charte, présentée par Madame Laurence Pourailly, conseillère municipale en charge de cette politique. Les personnes qui œuvrent avec elle ont commenté sur des vidéos leur travail.

Après la partie de questions et réponses, le Maire et Président de la CUS Jacques Bigot a clôturé la séance en invitant au verre de l'amitié.

Michel DERCHÉ

"Les adhérents de l'association Piétons 67 constatent que de nombreux feux tricolores sur l'ensemble de la Communauté urbaine de Strasbourg sont réglés de telle façon qu'ils ne laissent qu'une dizaine de secondes aux piétons pour traverser (par exemple : place de la gare à Strasbourg, hormis le passage principal reliant la rue du Maire Kuss à la place).

Ce temps est manifestement trop court, en particulier pour toutes les personnes à mobilité réduite : personnes âgées, mères de famille avec jeunes enfants ou poussettes, personnes en fauteuil roulant, etc... qui se retrouvent mises en danger avant la fin de leur traversée.

« Piétons 67 » demande aux autorités compétentes d'augmenter de façon conséquente ces temps de "vert piéton". Elle relève d'ailleurs, en ce qui concerne la ville de Strasbourg, que l'action n° 8 du Plan piéton qui vient d'être adopté concerne précisément ce point : "mieux traiter les carrefours pour les piétons".

L'augmentation de la part modale des piétons dans les déplacements urbains passe logiquement par la prise de cette mesure de bon sens.

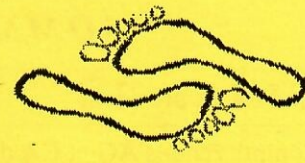
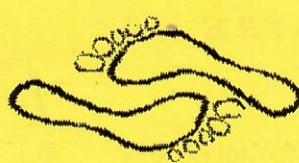
Par ailleurs, au sujet de ce Plan piéton, "Piétons 67" demande à la ville de Strasbourg à être étroitement associé à sa mise en œuvre par des réunions de travail périodiques."

Prochaines réunions mensuelles

dans notre nouveau local :

25 rue de Belfort, à 18h30

- **lundi 3 décembre**
- **lundi 7 janvier**
- **lundi 4 février**
- **lundi 4 mars**



N'oubliez pas d'adhérer ou de ré-adhérer !

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »

14 rue de la Schwanau – 67100 STRASBOURG

Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : piétons67@yahoo.fr